GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Concertation nationale sur l'énergie et le climat

CAHIER D'ACTEUR

N°40

Le **C**ollectif **R**égional d'**E**xperts et de **C**itoyens pour l'**E**nvironnement et le **P**atrimoine (**CRECEP**) regroupe plus de 120 associations environnementales de la région Bourgogne-Franche-Comté. Il a pour objectif la préservation et la défense de l'environnement et du patrimoine de cette région.
Fort de son expertise, le CRECEP réalise des études et des actions relatives aux impacts des parcs éoliens. En outre, le CRECEP demande la mise en place d'études scientifiques indépendantes sur l'utilité même de l'énergie éolienne. Le CRECEP, par ses actions judiciaires et de terrain, s'oppose au développement massif des parcs éoliens.

Contact : contact@crecep.org
mcchanez@msn.com
Site : www.crecep.org

Le point de vue du CRECEP sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

EN BREF

Les rédacteurs et relecteurs de ce cahier d'acteur sont :

- Marie-Christine CHANEZ, Présidente du CRECEP
- Louis LANDROT, Vice-président du CRECEP
- Yves HERY, Secrétaire du CRECEP
- Les administrateurs du CRECEP

Dans ce cahier d'acteurs, le CRECEP se focalise essentiellement sur les prévisions de production électrique de la PPE3 et rappelle que, si la réduction des émissions de CO_2 est l'un des objectifs principaux de la transition énergétique, alors il convient de soutenir de manière prioritaire les solutions renouvelables thermiques.

Le CRECEP demande également que la PPE prenne en compte les impacts de certaines productions électriques (comme l'éolien) sur l'environnement et la biodiversité, en particulier dans la région Bourgogne-Franche-Comté, qui est une zone de migration exceptionnelle pour certaines espèces protégées.

Document PPE : des prévisions de production électrique surcapacitaire, sans analyse d'impacts

Les prévisions de production électrique de la PPE3 pour 2035 sont surcapacitaires

Hypothèses de consommation électrique

Au niveau de la consommation, les scénarios tels que définis par RTE dans son étude "FUTURS ENERGETIQUES 2050"[1] et par la Commission d'enquête sénatoriale sur l'électricité de juillet 2024 conduisent à retenir à l'horizon 2035 une consommation cible de l'ordre de **580 TWh/an** à partir d'une consommation de 2019 estimée à 475 TWh, ceci en prenant en compte un contexte de réindustrialisation de l'économie française.

A noter que d'autres études, en particulier conduites par le Cérémé ou RETM (Réseau Energies Terre et Mer) conduisent à des prévisions plus faibles, de l'ordre de 520 TWh/an en 2035.

➔ **Le chiffre de 640 TWh/an indiqué par le document de consultation de la PPE3 (p28)[2] est totalement surestimé.**

Hypothèses de production électrique selon la PPE3

Le tableau de synthèse PPE ci-après reprend les hypothèses du document de consultation de la PPE3 (p28)[3], pour les années 2022 et 2035, aussi bien pour la production électrique que pour les autres productions renouvelables (chaleur renouvelable, biogaz et biocarburants).

L'hydrogène n'est pas pris en compte, car c'est un vecteur d'énergie, mais pas une source d'énergie.

Pour le nucléaire, le tableau prend en compte l'objectif « managérial » d'EDF dans le nucléaire à 400 TWh, ce qui correspond à un facteur de charge prudent de 72%.

Tableau de synthèse PPE
Prévision Prod / Consommation 2022 -2035 (TWh)

	Prod 2022 Selon PPE	Prod 2035 Selon PPE	Conso 2022	Conso 2035	Surplus Production 2035
Nucléaire	279	400			
Photovoltaïque	19	93			
Eolien Terrestre	38	80			
Eolien Offshore	1	70			
Hydraulique	43	54			
Prod/Conso électriques selon PPE	**380**	**643**	**390**	**580**	**63**
Chaleur renouvelable	172	375			
Biogaz	18	67			
Biocarburants	38	80			
Total production renouvelable	**608**	**1165**			
Consommation finale			1556	1100	
% Prod. renouvelables / Consommation			39%	100%	

A la lecture de ce tableau, on peut se demander pourquoi le document PPE a pris comme base les faibles productions électriques 2022 (380 à 390 TWh) et pas celles de 2023.

D'après RTE[4] celles-ci se sont élevées à 494,3 TWh, dont 320 TWh de nucléaire, 58,8 TWh d'hydraulique, 50,8 TWh d'éolien et 21,6 TWh de solaire (soit 131,2 TWh de renouvelables).

Notons que si l'on rajoute ces 131,2 TWh à 400 TWh de nucléaire facilement accessible, on est proche de la consommation-cible 2035 de 580 TWh.

➔ **<u>En ce qui concerne l'énergie électrique</u>, il n'est donc nul besoin**

[1] https://www.rte-france.com/analyses-tendances-et-prospectives/bilan-previsionnel-2050-futurs-energetiques

[2] https://www.dropbox.com/scl/fi/dtg535zzo1u52bunk1xch/Extrait-consultation-PPE3-page-28-29.pdf?rlkey=apvhb4hnrbq58uxpufdu5hxlt&dl=0

[3] https://www.dropbox.com/scl/fi/dtg535zzo1u52bunk1xch/Extrait-consultation-PPE3-page-28-29.pdf?rlkey=apvhb4hnrbq58uxpufdu5hxlt&dl=0

[4] https://analysesetdonnees.rte-france.com/production/synthese

« d'accélérer » sur les Energies Renouvelables intermittentes ; bien au contraire, un moratoire s'impose, sinon notre production sera rapidement surcapacitaire comme le montrent les chiffres du tableau à 2035.

➔ **<u>En ce qui concerne les autres énergies renouvelables</u>, l'objectif total 2035 de la PPE à 1100 TWh nous parait sous-estimé.**

Il est nécessaire de développer les énergies thermiques renouvelables (chaleur renouvelable, géothermie, biogaz et biocarburants) de manière plus ambitieuse que ne le prévoit la PPE.

Le coût élevé des Energies Renouvelables intermittentes

De fin 2007 à mi-2024, le prix de l'électricité pour les ménages français a augmenté selon Eurostat de 11, 2 cts d'euros à 27,76 cts d'euros par kWh, soit une multiplication par 2,5, bien supérieure à l'inflation (32% sur la même période, soit un coefficient multiplicateur de 1,32).

Cette grosse augmentation, dont le principal responsable est le développement de l'éolien et du solaire depuis 2007, est confirmée dans le graphique ci-dessous provenant d'une autre source officielle.

PRIX TTC DES ÉNERGIES À USAGE DOMESTIQUE POUR 1 MWh PCI*

En euros courants

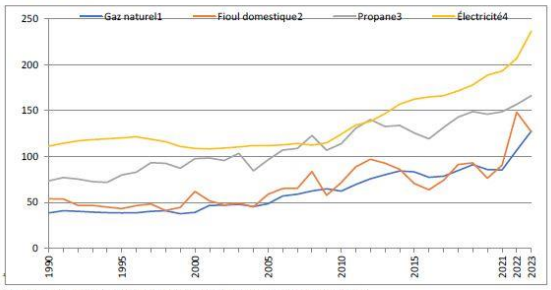

[1] Enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité à partir de 2007, indice du prix à la consommation du gaz naturel de 1990 à 2006.

[2] Fioul domestique, pour une livraison de 2 000 à 4 999 litres.

[3] Propane en citerne.

[4] Enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité à partir de 2007, indice du prix à la consommation de l'électricité de 1990 à 2006.

Champ : France métropolitaine hors Corse.

Sources : SDES ; DGEC ; Insee

Il y a en effet une forte corrélation entre ce prix et la puissance installée en éolien et solaire PV par habitant[5]. Les prix les plus élevés sont observés dans les pays où ce développement a été le plus fort, comme l'Allemagne, le Danemark et l'Irlande.

Les raisons en sont connues :

- L'intermittence et le caractère non-pilotable de ces électricités imposent de les associer à de l'électricité pilotable (centrales à combustibles fossiles, nucléaire, hydroélectricité), ce qui conduit à un double investissement en puissance pour produire une même quantité d'électricité.
- Leur implantation dispersée entraîne un développement démesuré et très coûteux des réseaux d'acheminements de l'électricité ; RTE et ENEDIS prévoient des investissements « réseaux » de près de 100 milliards d'Euros chacun dans les 10 ans à venir.
- Leur caractère structurellement non rentable entraîne qu'elles doivent être subventionnées.

➔ **A cause des énergies intermittentes, <u>l'électricité va devenir en France un produit de</u>**

[5] http://www.eolien-oleron.fr/wp-content/uploads/2024/03/Lettre-cout-de-leolien-7.pd

luxe pour les consommateurs, comme pour les industries.

- ➔ **Le consommateur subira de nouveaux surcoûts soit au travers des surtaxes liées à la production (CSPE, CTA…) soit au travers de celles liées à la distribution (TURPE - Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité pour 2025-2028)[6]**
- ➔ **L'industrie verra baisser sa compétitivité ; la France aura plus de mal à se réindustrialiser.**
- ➔ **Tout ceci est en train de se réaliser dans le silence assourdissant de nos élus et de nos dirigeants si prompts pourtant à défendre en paroles le pouvoir d'achat des Français et la nécessaire réindustrialisation.**

Les impacts sur l'environnement ne sont pas pris en compte

La PPE ne fait nulle part allusion aux impacts des différentes sources d'énergie sur l'environnement et sur le bien-être des populations. C'est pourtant un sujet majeur, car certaines sources d'énergie, comme l'éolien (terrestre ou maritime) ont des impacts très importants.

Des régions comme la Bourgogne-Franche-Comté, avec une biodiversité riche en espèces protégées (dont une partie en migration) devrait faire l'objet d'attentions particulières.

C'est ce que recommande la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) dans plusieurs publications[7].

Conclusion

En définitive les sommes énormes qu'impliquent les préconisations de la PPE3 pour le développement des énergies intermittentes et aléatoires sans véritable impact sur la décarbonation de notre production d'électricité se traduiraient par un gaspillage de l'argent du contribuable et du consommateur.

Ces ressources manqueraient pour financer des mesures bien plus efficaces pour la véritable transition énergétique, telles que la production d'électricité pilotable, l'isolation thermique des bâtiments, les énergies thermiques décarbonées comme la biomasse, la géothermie, les biogaz, les biocarburants, etc.

- ➔ **La PPE3 est inacceptable en l'état**
- ➔ **Les propos de ce cahier**

[6]https://www.cre.fr/fileadmin/Documents/Communiques_de_presse/2024/241017_Communique_CRE_TURPE7.pdf

[7] https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/developpement-durable/energie/dossier-transition-energetique-et-biodiversite-de-l-oiseau-mag

d'acteurs sont confirmés par une lettre ouverte d'hommes politiques et de dirigeants de l'Energie parue dans le Point du 1er décembre 2024 [8].

[8] https://www.dropbox.com/scl/fi/aet19znanxu7ud9oetubx/2024-12-01-Proglio-Gallois-Accoyer-Lettre-ouverte-Michel-Barnier-politique-nerg-tique-fran-aise.pdf?rlkey=piu7j7cvfqdp9vvdaxzgx3wgo&dl=0